

# COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods  
25580 LES PREMIERS SAPINS

## PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS le 19 octobre 2020 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2020, le 19 octobre à 20 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 9 octobre 2020 par Pierre-François BERNARD, Président du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : tous les membres, sauf absents excusés : LECHINE Annette, GIRARDET Didier.

### *Ordre du jour :*

- . Retour sur le travail des 3 groupes
- . Campagne de sensibilisation des consommateurs aux mobilités actives
- . Information de la journée nationale de la dyslexie
- . Questions diverses

Madame Annick GIRARD est nommée secrétaire pour ce Conseil d'Administration.

### **1/ Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration**

Après modification des présents, le compte rendu du Conseil d'Administration du 10 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Retour sur le travail du groupe « lien social »**

Présentation par Catherine DEBRUILLE.

Notre groupe de travail a mis en avant l'importance pour le CCAS des Premiers Sapins de travailler en lien étroit avec différents partenaires :

- Centre Médicaux Social
- Secours Catholique
- Croix rouge
- Restos du cœur
- CIDF
- Solidarité femmes

D'autres partenaires pourront être trouvés au fur et à mesure de notre travail mais pour l'instant il ne faut pas partir dans tous les sens et se concentrer sur l'essentiel.

Notre groupe va travailler sur les aides d'urgence en lien avec le CMS pour ces aides nous devons avoir un protocole au sein de notre groupe et du CCAS en général. Ces aides doivent être ponctuelles le montant de celles-ci se décidera selon le besoin et la situation des personnes demandeuses. Cette attribution se fera par commission de 3 à 4 personnes selon la disponibilité des acteurs du groupe, les demandes pourront arriver en priorité par Cathy ou Manu, qui feront redescendre vers Florence et Didier pour prise de décision.

Les aides pourront peut-être aussi se traduire pourquoi pas par des repas livrés ou à emporter (la cantine familiale) pour une personne sortant d'une hospitalisation. Pour les familles voir peut-être des bons. Nous avons déjà rencontré les responsables du secours catholique qui nous ont très bien expliqué leur fonctionnement et les aides qu'ils proposent pour toute personne en difficulté ou ayant juste besoin de soutien. Notre deuxième rencontre c'est fait avec le CMS et la majorité des personnes du CCAS.

Prochainement nous rencontrerons les Restos du cœur et la croix rouge pour qu'il nous explique leur fonctionnement et les liens que nous pourrions avoir avec eux.

### **3/ Retour sur le travail du groupe « habitat inclusif des personnes âgées »**

Monsieur Jean-Luc ODIN fait un retour sur les deux réunions du groupe pour la prise de connaissance du dossier à partir du dossier réalisé par les étudiants de l'IRTS et en vue de la réunion avec le prestataire SOLIHA qui aura lieu le 2 novembre 2020.

#### **4/ Retour sur le travail du groupe « colis des personnes âgées » et questionnaire**

- La constitution du colis est arrêté : chocolats, sablés, vin, gâteaux apéritif, confiture, terrine). Le colis sera offert dans un sac en papier kraft décoré par les enfants de l'école des Premiers Sapins.
  - ↳ Les membres du Conseil d'Administration valident le coût de 31 € pour 70 personnes
- Que faire pour les personnes âgées de 75 ans à 85 ans, soit 110 personnes ?
  - ↳ Compte-tenu de l'impossibilité d'organiser le repas « classique » de Noël habituellement organisé par les villages, le Conseil d'Administration décide d'attribuer un bon-repas de 15 € pour chaque personne de 75 ans à 85 ans. Ce bon sera à utiliser au choix dans les deux restaurants de la commune (Comme à la maison à Nods et Le petit Paris à Chasnans), entre le 20 décembre 2020 et le 31 mars 2021.

**A - Un questionnaire** (ci-joint) sera déposé dans les boîtes aux lettres des personnes âgées de 75 ans et plus, soit 180 personnes, par les référents du CCAS. Il sera accompagné d'un « mot » de liaison expliquant le sens du questionnaire et indiquant les modalités de restitution du questionnaire :

- pour les 75 ans/85 ans : soit dans les boîtes aux lettres des référents CCAS, soit à la Mairie des Premiers Sapins à Nods, soit à la pharmacie, avant le 31/12/2020 ;
- pour les plus de 85 ans, il est proposé de récupérer le questionnaire lors de la remise du colis de fin d'année ;
- le questionnaire sera remis à Monsieur Vivien SCHELLE (Directeur de Familles Rurales) pour le dépouillement de tous les questionnaires.

**B - Retour sur le Conseil d'Administration de l'UDCCAS** par Madame Annick GIRARD

Proposition de l'Association AGIR, formée de retraités bénévoles qui propose des séances de révision du code de la route pour les séniors.

Le principe est validé. La question sera posée aux retraités dans le cadre du questionnaire qui sera complété avec cet item.

#### **4/ Informations diverses**

- Par manque de temps, les autres points à l'ordre du jour ne sont pas abordés.
- Prochain CA du CCAS le lundi 25 janvier 2021 à 20 h 00.

La séance est levée à 21 h 30.

La Vice-Présidente,

Annick GIRARD

